

Guide du vote pour les jeunes majeurs : élections législatives 30 juin et 7 juillet 2024

J'ai eu 18 ans avant le 9 juin 2024

J'ai déjà voté

Je revote dans les mêmes conditions

Je n'ai jamais voté

J'ai reçu ma carte électorale,

je vote dans le bureau de vote indiqué sur ma carte électorale

Je n'ai pas reçu ma carte électorale,

je vérifie que j'ai bien été inscrit automatiquement sur les listes électorales,

- Soit en ligne
- Soit en contactant la Mairie de mon domicile

J'ai 18 ans entre le 10 juin et le 6 juillet

Je vérifie que j'ai bien été inscrit automatiquement sur les listes électorales,

- Soit en ligne
- Soit en contactant la Mairie de mon domicile

Si je ne suis pas inscrit : je m'inscris sur les listes électorales en allant à la Mairie de mon domicile **AVANT LE 20 JUIN**

Documents nécessaires pour l'inscription

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire cerfa n°12669 (disponible en mairie)



Et le 30 juin et le 7 juillet, je vote !

Je peux également avoir une procuration pour voter pour un parent, un ami, qui ne peut pas se déplacer

